

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Etaient présents, les conseillers municipaux suivants : Joël LOISELET, Eric LEPAGE, Florence LOISELET, Stéphane BERGAUT, Thomas CALLEWAERT, Patrice BOUSSEL, Alain VINCENOT, Louis MENUUEL, Julien ECKERT, Daniel GOUTORBE, Frédéric LAUXERROIS.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Joël LOISELET, maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme Florence LOISELET a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

### Election du maire

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal pour les 2 premiers tours et à la majorité relative pour le troisième tour.

Candidat : Joël LOISELET

Résultat du 1<sup>er</sup> tour

Votants : 11 Suffrage nul : 0 Suffrage blanc : 0 exprimés : 11 majorité absolue : 6

Mr Joël LOISELET a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

### Election des adjoints

Sous la présidence de Mr Joël LOISELET élu maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints. Le conseil municipal fixe à 2 le nombre d'adjoints.

### Election du 1<sup>er</sup> adjoint

Candidat : Eric LEPAGE

Résultat du 1<sup>er</sup> tour

Votants : 11 Suffrage nul : 0 Suffrage blanc : 1 exprimés : 10 majorité absolue : 6

Mr Eric LEPAGE a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

### Election du 2<sup>ème</sup> adjoint

Candidat : Florence LOISELET

Résultat du 1<sup>er</sup> tour

Votants : 11 Suffrage nul : 0 Suffrage blanc : 1 exprimés : 10 majorité absolue : 6

Mme Florence LOISELET a été proclamée deuxième adjointe et a été immédiatement installée.

Questions diverses : Le maire informe que lors de la prochaine assemblée, les délégués auprès des syndicats seront élus, les conseillers seront désignés pour faire partie des commissions communales durant le mandat. Les conseillers sont invités à réfléchir sur des projets éventuels à mettre en place.

Le Maire,

Joël LOISELET

